

Synthèse du
Cadre électoral montréalais
(L.Q. 2016, ch. 17, a. 149)

Les électrices et les électeurs de ces arrondissements...	...votent pour :
Ville-Marie	<ol style="list-style-type: none"> 1. la mairesse ou le maire de la Ville 2. la conseillère ou le conseiller de la Ville de leur district
Ahuntsic-Cartierville Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce Mercier–Hochelaga-Maisonneuve Rosemont–La Petite-Patrie Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	<ol style="list-style-type: none"> 1. la mairesse ou le maire de la Ville 2. la mairesse ou le maire de leur arrondissement 3. la conseillère ou le conseiller de la Ville de leur district
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève Outremont	<ol style="list-style-type: none"> 1. la mairesse ou le maire de la Ville 2. la mairesse ou le maire de leur arrondissement 3. la conseillère ou le conseiller d'arrondissement de leur district
Anjou Lachine	<ol style="list-style-type: none"> 1. la mairesse ou le maire de la Ville 2. la mairesse ou le maire de leur arrondissement 3. la conseillère ou le conseiller de la Ville de leur arrondissement 4. la conseillère ou le conseiller d'arrondissement de leur district
Montréal-Nord Pierrefonds-Roxboro Le Plateau-Mont-Royal Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles Saint-Laurent Saint-Léonard Le Sud-Ouest	<ol style="list-style-type: none"> 1. la mairesse ou le maire de la Ville 2. la mairesse ou le maire de leur arrondissement 3. la conseillère ou le conseiller de la Ville de leur district 4. la conseillère ou le conseiller d'arrondissement de leur district
LaSalle Verdun	<ol style="list-style-type: none"> 1. la mairesse ou le maire de la Ville 2. la mairesse ou le maire de leur arrondissement 3. la conseillère ou le conseiller de la Ville de leur district 4. la conseillère ou le conseiller d'arrondissement de leur district (poste 1) 5. la conseillère ou le conseiller d'arrondissement de leur district (poste 2)